

# RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de la transition écologique

## Direction de la sécurité de l'aviation civile

**Décision du 15 avril 2021**

**portant délégation de signature (direction de la sécurité de l'aviation civile Nord-Est)**

NOR : TREA2111946S

*(Texte non paru au Journal officiel)*

### **Le directeur de la sécurité de l'aviation civile,**

Vu le code de l'aviation civile ;

Vu le code des transports ;

Vu le décret n°2008-1299 du 11 décembre 2008 modifié créant la direction de la sécurité de l'aviation civile, notamment son article 5 ;

Vu l'arrêté du 19 juin 2014 portant nomination du directeur de la sécurité de l'aviation civile ;

Vu l'arrêté du 18 décembre 2019 portant organisation de la direction de la sécurité de l'aviation civile, notamment son titre IV ;

Vu la décision du 5 mars 2020 portant organisation de la direction de la sécurité de l'aviation civile Nord-Est,

**Décide :**

### **Article 1<sup>er</sup>**

Délégation est donnée à l'effet de signer, au nom du ministre chargé des transports, tous actes, arrêtés et décisions, à l'exception des décrets, dans la limite des attributions de la direction de la sécurité de l'aviation civile Nord-Est mentionnées dans la décision du 5 mars 2020 susvisée, à M. Emmanuel Jacquemin, ingénieur en chef des ponts, des eaux et des forêts.

### **Article 2**

Délégation est donnée à l'effet de signer, au nom du ministre chargé des transports, tous actes, arrêtés et décisions, à l'exception des décrets, dans la limite des attributions de l'adjoint au

directeur, chargé des affaires techniques, mentionnées dans les articles 4 et 5 de la décision du 5 mars 2020 susvisée, à M. Christian Burgun, ingénieur des études et de l'exploitation de l'aviation civile hors classe.

### **Article 3**

Délégation est donnée à l'effet de signer, au nom du ministre chargé des transports, tous actes, arrêtés et décisions, à l'exception des décrets, dans la limite des attributions du département « gestion des ressources » et du cabinet respectivement mentionnées aux articles 3 et 6 de la décision du 5 mars 2020 susvisée, à Mme Alexa Dielenseger-Lagarde, attachée principale d'administration de l'Etat.

### **Article 4**

Délégation est donnée à l'effet de signer, au nom du ministre chargé des transports, tous actes, arrêtés et décisions, à l'exception des décrets, dans la limite des attributions du chargé de mission « affaires régaliennes » mentionnées à l'article 6 de la décision du 5 mars 2020 susvisée, à M. Rémy Mertz, ingénieur des études et de l'exploitation de l'aviation civile de classe principale.

### **Article 5**

Délégation est donnée à l'effet de signer, au nom du ministre chargé des transports, tous actes, arrêtés et décisions, à l'exception des décrets, dans la limite des attributions de la division « aéroports et navigation aérienne » mentionnées à l'article 4 de la décision du 5 mars 2020 susvisée, à :

- M. Alexis Clinet, ingénieur des études et de l'exploitation de l'aviation civile de classe principale ;
- M. Jean-Marie Landes, technicien supérieur des études et de l'exploitation de l'aviation civile de classe exceptionnelle ;
- Mme Marie Schmitt, technicienne supérieure des études et de l'exploitation de l'aviation civile de classe exceptionnelle.

### **Article 6**

Délégation est donnée à l'effet de signer, au nom du ministre chargé des transports, tous actes, arrêtés et décisions, à l'exception des décrets, dans la limite des attributions de la division « aviation générale » mentionnées à l'article 4 de la décision du 5 mars 2020 susvisée, à :

- M. Patrick Gérardin, technicien supérieur des études et de l'exploitation de l'aviation civile de classe exceptionnelle ;
- Daniel Lett, technicien supérieur des études et de l'exploitation de l'aviation civile de classe exceptionnelle ;
- M. Adrien Danze, technicien supérieur des études et de l'exploitation de l'aviation civile de classe exceptionnelle, à compter du 1<sup>er</sup> juin 2021 ;
- M. Denis Bergé, technicien supérieur des études et de l'exploitation de l'aviation civile de classe principale ;
- M. Pierre-Gilles Hackenheimer, technicien supérieur des études et de l'exploitation de l'aviation civile de classe principale ;

- M. Philippe Koehler, technicien supérieur des études et de l'exploitation de l'aviation civile de classe principale ;
- M. Luc Martini, technicien supérieur des études et de l'exploitation de l'aviation civile de classe principale ;
- Mme Isabelle Morvan, technicienne supérieure des études et de l'exploitation de l'aviation civile de classe principale ;
- M. Jean-Louis Simon, technicien supérieur des études et de l'exploitation de l'aviation civile de classe principale ;
- M. Frédéric Weis, assistant d'administration de l'aviation civile de classe supérieure ;
- M. Nicolas Fernandez, technicien supérieur des études et de l'exploitation de l'aviation civile de classe normale ;
- M. Ploton Cyril, technicien supérieur des études et de l'exploitation de l'aviation civile de classe normale ;
- M. Arnaud Pedron, technicien supérieur des études et de l'exploitation de l'aviation civile de classe normale.

#### **Article 7**

Délégation est donnée à l'effet de signer, au nom du ministre chargé des transports, tous actes, arrêtés et décisions, à l'exception des décrets, dans la limite des attributions de la division « sûreté » mentionnées à l'article 4 de la décision du 5 mars 2020 susvisée, à :

- Mme Karin Mahieux, attachée principale d'administration de l'Etat ;
- M. Laurent Seynat, technicien supérieur des études et de l'exploitation de l'aviation civile de classe exceptionnelle.

#### **Article 8**

Délégation est donnée à l'effet de signer, au nom du ministre chargé des transports, tous actes, arrêtés et décisions, à l'exception des décrets, dans la limite des attributions de la division « régulation économique et développement durable » mentionnées à l'article 4 de la décision du 5 mars 2020 susvisée, à :

- Mme Aude Bernadac, ingénieure des études et de l'exploitation de l'aviation civile de classe principale ;
- M. Gilles Vigneron, ingénieur des études et de l'exploitation de l'aviation civile de classe principale.

#### **Article 9**

Délégation est donnée à l'effet de signer, au nom du ministre chargé des transports, tous actes, arrêtés et décisions, à l'exception des décrets, dans la limite des attributions de la division « transport aérien » mentionnées à l'article 4 de la décision du 5 mars 2020 susvisée, à :

- M. Philippe Doppler, ingénieur des études et de l'exploitation de l'aviation civile de classe principale ;
- M. Marc Moreau, technicien supérieur des études et de l'exploitation de l'aviation civile de classe exceptionnelle ;

- M. Benjamin Boulfroy, technicien supérieur des études et de l'exploitation de l'aviation civile de classe principale.

### **Article 10**

Délégation est donnée à l'effet de signer, au nom du ministre chargé des transports, tous actes, arrêtés et décisions, à l'exception des décrets, dans la limite des attributions de la délégation Bâle-Mulhouse mentionnées à l'article 7 de la décision du 5 mars 2020 susvisée, à :

- M. Christian Burgun, ingénieur des études et de l'exploitation de l'aviation civile hors classe ;
- M. Jean-Michel Floret, technicien supérieur des études et de l'exploitation de l'aviation civile de classe exceptionnelle.

### **Article 11**

Délégation est donnée à l'effet de signer, au nom du ministre chargé des transports, tous actes, arrêtés et décisions, à l'exception des décrets, au titre des fonctions de permanent de la direction de la sécurité de l'aviation civile Nord-Est, à :

- Mme Aude Bernadac, ingénieure des études et de l'exploitation de l'aviation civile de classe principale ;
- M. Christian Burgun, ingénieur des études et de l'exploitation de l'aviation civile hors classe ;
- M. Alexis Clinet, ingénieur des études et de l'exploitation de l'aviation civile de classe principale ;
- Mme Alexa Dielenseger-Lagarde, attachée principale d'administration de l'Etat ;
- M. Philippe Doppler, ingénieur des études et de l'exploitation de l'aviation civile de classe principale ;
- Mme Karin Mahieux, attachée principale d'administration de l'Etat ;
- M. Rémy Mertz, ingénieur des études et de l'exploitation de l'aviation civile de classe principale ;
- Mme Aline Zetlaoui, ingénieure des études et de l'exploitation de l'aviation civile de classe principale ;

### **Article 12**

La décision du 1<sup>er</sup> décembre 2020 portant délégation de signature (direction de la sécurité de l'aviation civile Nord-Est) est abrogée.

### **Article 13**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de la transition écologique.

Fait le 15 avril 2021.

P. CIPRIANI